






Appontage sur une plateforme en mer

	Durée : Théorie : 1 jour 4 séances d'1 heure de pratique
	Groupe : De 4 à 8 personnes
	Tarifs : Nous contacter au 09.86.08.39.34 contact@brittanyaviation.fr

Rejoignez notre formation "Appontage sur une plateforme en mer"

Nos experts issus de l'aéronautique navale forment vos équipages de conduite à réaliser un appontage dans les meilleures conditions de sécurité.

 **Prérequis :**

Expérience minimale pour l'entrée en formation appontage :

- 1 000 heures de vol en tant que pilote commandant de bord d'hélicoptères, ou ;
- 1 000 heures de vol en tant que copilote lors de vols d'appontage, dont 200 heures en tant que pilote commandant de bord sous supervision.

 **Programme :**

Formation théorique : 6 heures

- Les exigences réglementaires en vigueur
- Les spécificités physiques et mécaniques des plateformes flottantes, leurs limitations
- Les considérations météorologiques liées à la houle
- Les procédures de communication avec le HLO
- Les procédures de validation et d'acceptation des données d'appontage.

Formation pratique : 4 heures

- Exercices de posés et de décollages sur plateformes mobiles en mer
- Entraînement de jour et de nuit
- Adaptation à toutes les conditions météorologiques

Formation de recyclage :

Une formation de recyclage vous est proposée afin de maintenir les compétences à jour. Tous les pilotes et les membres d'équipage qui participent à des opérations d'appontage devraient avoir effectué au cours des 90 derniers jours :

- Dans le cas d'opérations de jour : une séance de cinq appontages de jour ou de nuit, chacun comportant une transition depuis et vers le vol stationnaire ;
- Dans le cas d'opérations de nuit : une séance de cinq appontages dont trois de nuit, chacun comportant une transition depuis et vers le vol stationnaire.